



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

ACADÉMIE DE RENNES **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 01/02/2021

COVID-19 - CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 1er février 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre 1368 cas positifs supplémentaires au cours des dernières 72h1. Le taux d'incidence² s'élève désormais à 105,6 cas pour 100 000 habitants au niveau régional avec un taux de positivité³ de 4,4 %.

Néanmoins, les indicateurs témoignent encore d'une circulation active du virus sur le territoire breton.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 1er	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)	février 2021 et évolution (1)	
22	10399	124	61,6	-0,1
29	13658	195	71	-0,7
35	33083	730	154,4	+10
56	14406	319	112	+15,5
Bretagne	71546	1368	105,6	+6,5

Préfecture de la région Bretagne

Tél: 02 99 02 11 80

Agence régionale de Santé **Bretagne**

Académie de Rennes

Tél: 02 22 06 72 64 Tél: 02 23 21 73 23 Mél: pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr Mél: presse@ac-rennes.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **713** hospitalisations en cours (+50¹), dont 44 (-4¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - 4 000 patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+391);
 - 916 patients sont décédés (+231).

La Bretagne compte actuellement 100 clusters (-11) en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 9 dans les Côtes d'Armor (2 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en EHPAD et 3 en sphère privée) ; 18 dans le Finistère (1 en crèche, 3 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 4 en
- établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 3 en sphère privée);
- 52 en Ille-et-Vilaine (6 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 15 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 14 en EHPAD et 8 en sphère privée);
- 21 dans le Morbihan (1 en milieu professionnel, 8 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 3 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 31/01 au soir, 81 890 vaccinations ont été effectuées :

- 17 953 dans les Côtes d'Armor
- 23 962 dans le Finistère
- 26 225 en Ille-et-Vilaine
- 13 750 dans le Morbihan

Préfecture de la région Bretagne

Mél: pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél: 02 99 02 11 80

Agence régionale de Santé Académie de Rennes **Bretagne**

Tél: 02 22 06 72 64 Tél: 02 23 21 73 23 Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr Mél : presse@ac-rennes.fr

Cas COVID en milieu scolaire



Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- 1- Données par rapport au 29/01/21
- 2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.
- 3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

Préfecture de la région Bretagne

Bretagne

Agence régionale de Santé Académie de Rennes

Tél: 02 22 06 72 64 Mél: ars-bretagne-communication@ars.sante.fr <u>Tél : 02 23 21 73 23</u> <u>Mél : presse@ac-rennes.fr</u>